

Une interface numérique au service des habitants



L'agglomération du Cotentin facilite le quotidien de ses 185 000 habitants en leur proposant une solution numérique adaptée, ergonomique et facile d'utilisation. À présent, seulement quelques clics suffisent pour trouver sa déchèterie, les horaires d'ouverture de sa piscine ou en savoir plus sur les grands projets initiés par la collectivité.

Mais ce n'est pas tout ! Un site dédié aux entrepreneurs et aux professionnels de santé du territoire est également disponible. Ainsi tout porteur de projet souhaitant s'implanter dans le Cotentin pourra bénéficier de toutes les informations nécessaires à sa bonne installation : identification des parcs d'activité, immobilier d'entreprise, pépinière, aides à l'installation des praticiens, etc.

LES ADRESSES À CONNAÎTRE

- ↗ lecotentin.fr
- ↗ developpement.lecotentin.fr



📍 TOUTES MES INFORMATIONS EN 1 SEUL CLIC !

Le site internet de l'agglomération, véritable outil de proximité entre les habitants et les services de la collectivité, propose d'accéder facilement aux informations du quotidien. Il permet également de présenter les projets d'envergure menés par la collectivité.

Ce nouvel outil doit permettre d'améliorer l'offre de services aux habitants du territoire, en proposant de nouvelles démarches dématérialisées, notamment via l'utilisation de formulaires en ligne. Ainsi, les habitants peuvent à présent procéder au paiement ou à la mensualisation de leurs factures d'eau, à l'ouverture ou fermeture de leur compteur, consulter les horaires de collecte d'ordures ménagères ou le panel de services offerts par les Pôles de Proximité.

Aussi, les sites des anciennes Communautés de communes sont voués à laisser leur place au site lecotentin.fr et s'éteindront définitivement d'ici la fin de l'année.

LA COLLECTE



1^{ER} JOUR DE COLLECTE

- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- vendredi

2^{ÈME} JOUR DE COLLECTE

- ≡ vendredi

COLLECTE DES OM - ÉTÉ

Collecte supplémentaire du 15/06 au 15/09

- ≡ vendredi

Il est demandé aux habitants de sortir leurs sacs au plus tôt, la veille à 19h, et au plus tard, le matin de la collecte à 7h. Les collectes sont assurées les jours fériés, à l'exception du 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Les collectes de ces 3 jours sont décalées au samedi suivant.

Les emballages recyclables doivent être déposés en points d'apports volontaires. De nombreux points d'apports se trouvent à proximité de votre domicile.

LES DÉCHÈTERIES

Une déchèterie est accessible aux habitants du Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Église :

Déchèterie de Varouville

Rue d'Estenville
50330 VAROUVILLE
Tél. : 06.33.39.59.37

Horaires d'ouverture

Été (du 01/04 au 30/09) | Lundi au vendredi : 13h30-18h30 • Samedi : 9h-12h / 13h30-18h30

Hiver (du 01/10 au 31/03) | Lundi au vendredi : 13h30-17h30 • Samedi : 9h-12h / 13h30-17h30



Une carte est obligatoire, elle vous est délivrée gratuitement sur le site lecotentin.fr.

Les entreprises et professionnels sont autorisés à accéder au site sous conditions financières, pour plus d'informations contacter directement le gardien.

📍 Retrouvez toutes ces informations sur le site lecotentin.fr

📌 « Réduire ses déchets dans le Cotentin »